



Réseau  
Sagnes

Le réseau qui se mouille !



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Auvergne

Lettre d'information #16 - Printemps 2026



## Ralentir l'eau pour adapter nos territoires : comment agir ?



3 bonnes raisons  
d'adhérer au  
réseau sagnes :

- Je bénéficie de conseils techniques pour la mise en place d'actions concrètes ;
- Je participe à des journées d'échanges et de formations ;
- Je m'implique pour la préservation d'un bien commun, la ressource en eau !

Les **effets du changement climatique** sont d'ores et déjà à l'œuvre sur nos territoires et ils vont s'accroître.

Sur le bassin Adour-Garonne, les projections du programme « Explore 2 »\* annoncent à l'horizon 2100 :

- une baisse de 50 % des débits des cours d'eau en été,
- une diminution notable de l'enneigement (jusqu'à - 65 %),
- une augmentation généralisée des pluies journalières intenses, des phénomènes de ruissellement et d'inondations,
- une sévérité des sécheresses agronomiques et hydrologiques,
- des impacts sur la qualité de l'eau et des écosystèmes.

Chacun à son échelle peut cependant **agir pour limiter ces impacts** et pour ralentir l'eau sur nos territoires.

Au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, nous sommes convaincus que le meilleur moyen pour ralentir l'eau est de préserver et restaurer les zones humides et les milieux aquatiques. C'est ce qu'on appelle **les solutions fondées sur la nature** : focus dans ce numéro sur un panel d'actions possibles !

\* programme porté par INRAE et l'Office International de l'eau (OiEau)

## RENATURATION DE L'ANCIEN SITE DU VILLAGE VACANCES DE SAINT-AMANDIN (CANTAL)

Au début des années 90, la commune de Saint-Amandin a fait le choix d'investir dans un **village vacances**. Une trentaine de chalets et des infrastructures complémentaires (piscine) ont ainsi été construites proche du bourg, en partie sur une zone humide. Très vite l'exploitation du lieu est devenue déficitaire, avec des dépenses importantes pour la commune.

En 2008, le lieu est finalement laissé à l'abandon. En 2020, la municipalité envisage un projet de **déconstruction** et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a été sollicité pour apporter un appui technique concernant la **renaturation du site**.

Les travaux sont réalisés en 2025, en deux phases distinctes :

- **Démolition et démantèlement des chalets** par des entreprises spécialisées avec notamment l'évacuation des toits en amiante.



Avant travaux



Après travaux

- **Renaturation du site** avec :
  - suppression de 100 mètres linéaires de drain,
  - renaturation d'un écoulement de surface,
  - création de quatre mares,
  - restauration d'un couvert herbacé avec des semences locales,
  - plantation d'une haie fruitière à la place d'anciens alignements de thuyas et lauriers.

Désormais, l'objectif principal est le maintien dans le temps d'une mosaïque de milieux naturels avec d'une part un boisement de type aulnaie frênaie qui va être laissé en libre évolution sur la partie basse mais aussi un milieu semi-ouvert sur la partie haute qui sera entretenu via du pâturage.

Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune grâce au soutien financier de l'État dans le cadre du Fonds vert.

### Les characées

> **Nom latin :** Characeae

> **Type :** Algues supérieures d'eau douce

> **Taille :** 30 – 60 cm

#### > **Signes caractéristiques :**

Les characées forment des patches dans l'eau, leur aspect est généralement translucide et les « feuilles » réduites à de fins segments.

#### > **Où les voir ?**

Les characées s'implantent essentiellement dans les eaux lentes et claires, ainsi que dans les lacs froids d'altitude.

#### **Pourquoi les préserver ?**

Les herbiers à characées sont d'importantes **pouponnières aquatiques** : ils servent de lieux de ponte, de cache ou encore de nourrissage pour plusieurs espèces animales (mollusques, crustacés, insectes, poissons, oiseaux d'eau herbivores, etc.).

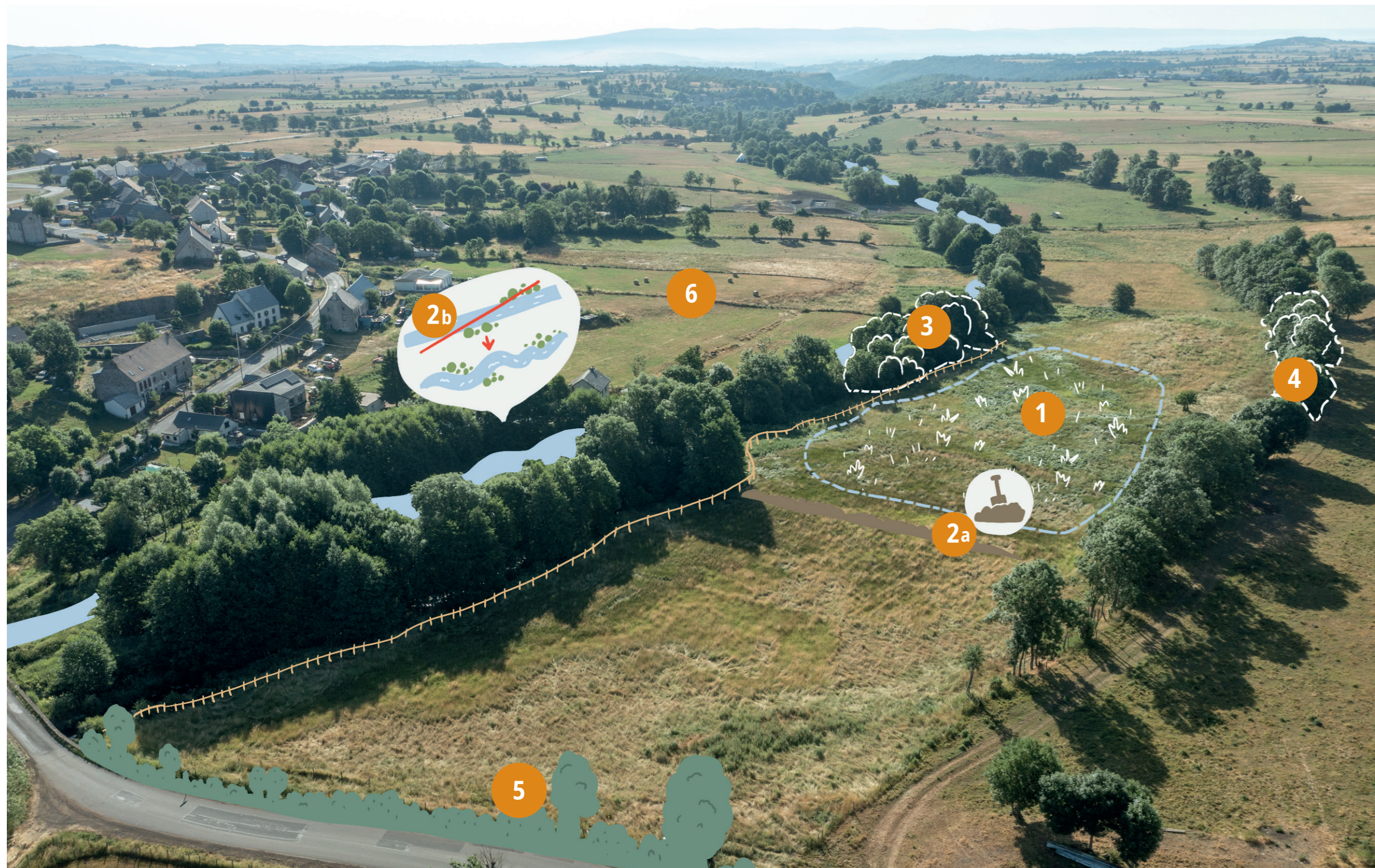
Ne supportant pas les eaux polluées, ni les débits trop rapides, ces herbiers sont aussi des **témoins de la qualité de l'eau**.

En bonus : en grec ancien, le terme « chara » signifierait « joie » ou « plaisir », les characées seraient donc la « joie de l'eau » !

Herbier à *Nitella translucens*

## UN PEU DE PRATIQUE

Ralentir l'eau, en favorisant son infiltration et sa rétention dans les sols et les paysages, constitue une voie d'adaptation essentielle aux effets du changement climatique. En pratique, il s'agit de conjuguer des gestes simples, des savoir-faire paysans et des techniques du génie écologique. Plusieurs solutions existent et chacune a ses bénéfices mais leur intérêt se révèle surtout dans leur combinaison.



- 1 Préserver des zones humides fonctionnelles** : absence de modification du fonctionnement hydrographique, ajustement des pratiques de gestion pastorale si nécessaire.  
Les zones humides jouent un **rôle important dans le stockage naturel de l'eau**. Elles emmagasinent une grande partie de l'eau en hiver et au printemps et la **restituent progressivement** au milieu en période de sécheresse.
- 2 Restaurer des zones humides et milieux aquatiques dégradés**
  - a. Comblement de rigoles ou de fossés**  
Cela permet de **réduire la vitesse d'écoulement** de l'eau, de favoriser les échanges entre les eaux de surface et les eaux souterraines et ainsi de **permettre aux nappes de se recharger**.
  - b. Renaturation et reméandrage du lit du cours d'eau**  
Cette technique peut être utilisée lorsque l'écoulement a par le passé été rectifié, recalibré ou canalisé.  
Cela permet de ralentir la vitesse d'écoulement et de **favoriser le régime d'expansion des crues** ce qui contribue à **améliorer l'infiltration de l'eau** et la recharge de la nappe tout en **réduisant les risques d'inondations en aval** et en diversifiant **les habitats** du cours d'eau et la **biodiversité** associée.

- 3 Maintenir la végétation arborée de bord de cours d'eau (ripisylve)**  
Cela permet de **favoriser l'infiltration dans les nappes** en ralentissant le ruissellement, de réguler les effets du climat localement en **limitant les pertes d'eau par évaporation** mais aussi d'**améliorer la qualité de l'eau**.
- 4 Préserver et entretenir les haies existantes et bosquets**  
Le réseau de haies **freine le ruissellement et favorise l'infiltration** de l'eau dans le sol grâce notamment à **l'action des racines des arbres** et à une **meilleure structure du sol**.
- 5 Créer de nouvelles infrastructures agroécologiques (haies, bosquets)**  
Eléments essentiels de nos paysages, les haies et bosquets représentent également de vrais **atouts pour la biodiversité** : leur renforcement est donc indispensable.
- 6 Maintenir un couvert végétal permanent et favoriser les prairies naturelles**  
Cela limite les **phénomènes d'érosion** et de ruissellement et permet une **meilleure infiltration** de l'eau dans les sols.

## TÉMOIGNAGE

**Christophe Peyronel**  
*Porteur de projet agricole (Valuéjols, Cantal)*

### *Quel est ton projet agricole ?*

C'est un projet diversifié autour de la production végétale. Je souhaite concevoir un lieu pour expérimenter des techniques pour allier le mieux possible les facteurs naturels (zone de montagne, humidité du terrain, climat, topographie, etc.) avec les aspects productifs. J'envisage donc une production qui ne craint pas l'eau en grande quantité sur les parties les plus humides de mon terrain et une production fruitière sur les parties les plus sèches.

### *Quels intérêts vois-tu à retenir l'eau sur tes parcelles ?*

Je pense qu'il y a un réel intérêt à transformer l'eau bleue en eau verte. En d'autres termes, je souhaite ralentir l'eau, car celle qui part directement dans la mer ne m'est d'aucune utilité. Je préfère celle qui s'infiltré naturellement dans le sol et nourrit les végétaux. Plus on plante, plus on stocke l'eau là où elle se trouve naturellement. Cela a aussi l'avantage considérable de conserver la fraîcheur sur les parcelles et de les rendre ainsi plus résistantes face aux sécheresses.



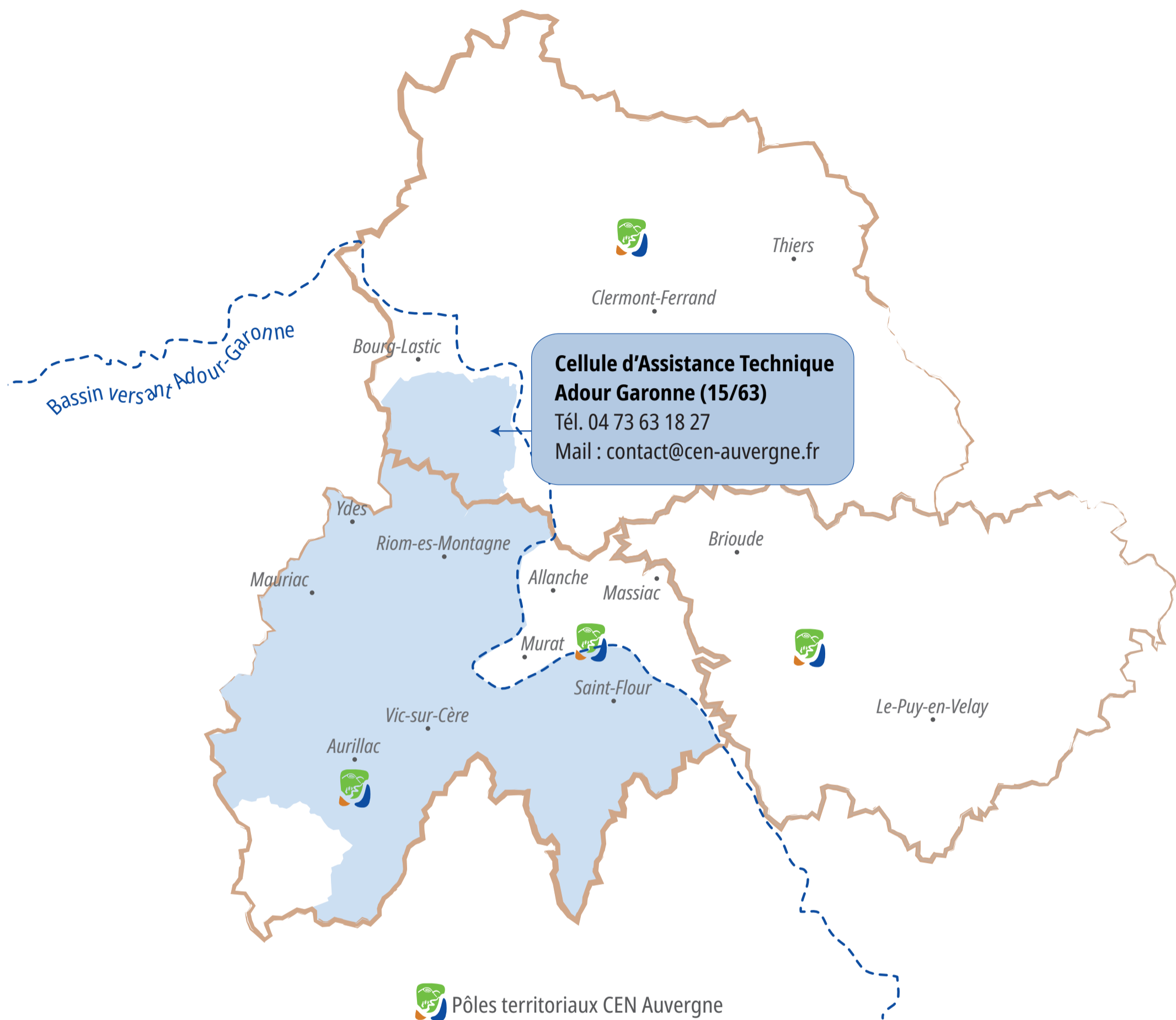
*Reméandrage de cours d'eau*

### *Peux-tu nous présenter les travaux menés avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne sur tes parcelles et comment tu appréhendes ton terrain depuis ?*

En fin d'été 2025, des travaux ont été réalisés avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Ils ont consisté à combler les rases qui quadrillaient le terrain, à reméandrer pour partie l'écoulement principal mais aussi à planter des haies et bosquets le long du cours d'eau et à creuser des mares. Depuis, mon terrain est en train de changer. Je prends donc le temps d'observer les mouvements de l'eau sur le site pour concevoir mon projet, que je définis en fonction du terrain, et non l'inverse.



*Plantation de haie*



## Réseau Sagnes

Le réseau qui se mouille !

Dans le Cantal et le Puy-de-Dôme (sur le bassin Adour-Garonne), ce sont 63 adhérents pour environ 508 ha de zones humides préservées.



**La Région**  
 Auvergne-Rhône-Alpes

